

Les parents RPE AAPE de Palaiseau, affiliés UNAAPE,
du Groupe Scolaire Caroline Aigle
10 rue Maximilien Robespierre
91120 Palaiseau

Direction des Services Départementaux de l'Éducation
Nationale de l'Essonne
A l'attention de Monsieur BOURNE BRANCHU
Boulevard de France
91012 Evry Cedex

Palaiseau, le 02/09/2021 (envoyé en RAR et email)

Objet : Potentielle fermeture d'une classe à l'école Caroline Aigle de Palaiseau.

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

- S/C Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Palaiseau
- S/C Mme la Directrice du groupe scolaire Caroline Aigle

Nous, représentants de parents d'élèves, parents d'élèves et palaisiens¹, souhaitons vous alerter à nouveau sur la détérioration de la qualité du service public de l'éducation dans le groupe scolaire Caroline Aigle de Palaiseau, et en particulier par la fermeture d'une classe souhaitée à la rentrée 2021 par l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de notre circonscription, Mme ZELMATI.

L'année dernière, nous vous avons alerté régulièrement par de multiples lettres RAR (IA-DASEN Évry, Rectorat de Versailles et ministère de l'Éducation nationale) sur l'insuffisance des moyens humains alloués à l'école de nos enfants :

- **Classes surchargées** défavorables à l'apprentissage ainsi qu'à toute logique sanitaire pour les élèves et les personnels enseignants ;
- Multiples et récurrentes **absences d'enseignants non-remplacées** ;
- **Absence d'intervenant du RASED** pour les élèves en difficultés ;
- Dysfonctionnements et carences dans la direction de l'école ;
- **Réforme majeure dans le 1er degré menée sans aucun moyen supplémentaire** et donc au détriment des autres niveaux ;
- **Non actualisation des « Normes départementales pour la carte scolaire »** consécutivement à l'application de la réforme <24 en GS, CP et CE1 annoncée par Mme ZELMATI, ...

A la rentrée 2021, le constat et les chiffres sont sans appel, nombre de familles du quartier échaudées par le manque de moyens humains de notre école ont fait le choix de quitter le groupe scolaire Caroline Aigle se sentant trahies par le service public de l'éducation nationale. Les niveaux élémentaires, les plus durement impactés l'année dernière², constituent la composante principale de cette hémorragie.

A titre d'exemple, la cohorte de CE1 (61 élèves) de notre école a subi au CP un confinement dur l'année dernière, le « CP à la maison », puis un CE1 à temps partiel chaotique faute d'enseignant remplaçant suite à la démission d'un enseignant stagiaire. Seulement 12 élèves sur 61 ont bénéficié d'APC (2 élèves sur 10) sur l'année car les PES ne réalisent pas d'APC. Et pour l'année de CE2 à venir, on annonce à ces mêmes parents **des effectifs de 29 élèves** alors que le **seuil d'ouverture de classe départemental est à 27,5**.

Extrait relatif à la situation des CE1 dans notre [lettre RAR du 24/06/2021 à votre attention](#).

¹ Pétition en ligne : <https://www.change.org/p/jean-michel-blanquer-non-à-la-fermeture-de-classe-à-l-école-caroline-aigle-de-palaiseau>

² Démission connue laissée sans enseignant remplaçant, absence de RASED et d'APC pour les élèves en difficultés, absences perlées sur plusieurs niveaux sans soutien des services de l'IEN, ...

Copie transmise à :

Ministère de l'Éducation Nationale – Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Lettre RAR / Rectorat de l'académie de Versailles – Rectrice - Madame Charline AVENEL

Et l'unique réponse des services de l'Inspection de l'Education Nationale aux manques de moyens humains de l'année 2020/21, consisterait à supprimer un enseignant et une classe pour l'année 2021/22 ?

A notre sens, il n'existe pas de pire signal à adresser aux familles et aux enseignants palaisiens toujours présents que cette suppression de classe. Il n'est plus à démontrer que des effectifs élevés **dégradent les conditions de travail des enseignants, dégradent les conditions d'apprentissage des élèves**, et donc vont alimenter et **entretenir l'hémorragie pour les rentrées futures**. L'abaissement du taux d'encadrement de notre école demeure la seule mesure afin d'endiguer les départs et d'interrompre un cercle pernicieux qui s'amorce ici. Quelle est donc la logique et la cohérence qui préside cette politique éducative où **l'Etat investit des milliards sur le plateau de Saclay** pour y soutenir une excellence scientifique et technologique française et **dans le même temps saborde l'attractivité du même territoire** pour réaliser de **dérisoires économies sur le 1^{er} degré** ?

Et cette **diminution des effectifs devient impérative dans le contexte de la crise sanitaire** où, là encore, le risque d'avoir un cas contact dans une classe augmente mathématiquement avec le nombre d'élèves présent et par conséquent le risque de fermeture de classe cette fois pour raison sanitaire. Or comme nous le soulignons dans notre courrier du 07/08/2021 ayant pour objet « Situation sanitaire, moyens et continuité pédagogique en cas de contamination dans une classe du premier degré. » (resté sans réponse à date), la continuité pédagogique à distance ne peut se comparer à celle en présentiel en terme de qualité et d'efficacité, les parents ne pouvant ni se substituer à des enseignants, ni se dédoubler pour assurer leur travail et l'accompagnement de la scolarité de leur enfant si tant est qu'ils puissent télétravailler (ce qui ne semble plus à l'ordre du jour dans nombre d'entreprises). Que dire encore de la cohérence de fermer précipitamment une classe et brasser des élèves alors que **les nouveaux emménagements n'ont pas encore pu compenser les départs...** ou encore de **l'impact psychologique pour de jeunes enfants qui viennent de faire leur rentrée des classes**.

Enfin, toujours dans notre [courrier en RAR du date du 24/06/2021](#), relatif à l' "Application de la réforme plafonnant à 24 élèves les classes de grande section de maternelle, de CP et de CE 1 sans ouverture de classe et au détriment des autres niveaux de notre école.", dans lequel, nous dénonçons déjà un procédé contestable : "l'application effective de la réforme sans réajustement des seuils départementaux d'ouverture/fermeture de classe à l'instar des réajustements consécutifs à l'application la réforme appliquée dans les écoles en REP+, REP et écoles à Attentions particulière." en précisant que "**Cette incohérence, laissée en suspens, engendre une potentielle insécurité juridique sur l'applicabilité de la réforme et qu'il convient d'analyser également avec attention.**"

Par conséquent, nous vous demandons d'intervenir auprès de Mme ZELMATI afin de maintenir les 18 classes de notre groupe scolaire pour **garantir et défendre la réussite de tous les enfants dans un cadre pédagogique serein et épanouissant** en cohérence avec **les objectifs gouvernementaux de l'Éducation nationale et la communication du rectorat** pour la « Rentrée 2021 : des **moyens d'enseignement supplémentaires** pour accompagner les priorités de l'académie de Versailles ».

En espérant que vous partagiez notre exigence en matière de qualité du service public de l'éducation par **le maintien des 18 classes de notre école**, veuillez agréer, monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, l'expression de nos sentiments distingués.

Les parents RPE AAPE Palaiseau du groupe scolaire Caroline Aigle, affiliés UNAAPE

³ « Dans l'enseignement primaire, **les élèves sont en moyenne 21 par classe dans les pays de l'OCDE. Les élèves sont moins de 25 par classe dans tous les pays dont les données sont disponibles**, sauf au Chili, en Israël, au Japon et au Royaume-Uni. » *Les indicateurs de l'OCDE : regards sur l'éducation 2020.*
<https://www.oecd-ilibrary.org/sites/f9ad6c31-fr/index.html?itemId=/content/component/f9ad6c31-fr>